

Le **MAIRE** de GRANVILLE,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** le Code de la Route,  
**VU** le Code de la Voirie Routière,

**VU** L'arrêté municipal N°2024-04-AR-612 en date du 24/04/2024, concernant l'organisation de la manifestation « Les Dimanches Piétons », en Centre-ville,

**VU** L'arrêté municipal N°2024-04-AR-613 en date du 24/04/2024, réglementant la circulation les samedis de juillet et août 2024, Rue des Juifs,

**VU** la réunion de sécurité qui s'est tenue à l'Archipel, le 12 avril 2024,

**VU** la demande présentée par l'Archipel en vue d'organiser la 22<sup>ème</sup> édition du Festival des Arts de la Rue « Sorties de Bain », sur plusieurs sites de la Ville de Granville, qui se déroulera du jeudi 04 juillet 2024 au dimanche 07 juillet 2024, comprenant des spectacles : Quartier Saint Nicolas, Parc du Val es Fleurs, Place du Maréchal Foch et Théâtre Marin et Vert, Quai Pléville côté Marité, Parkings N°1 et N°2, Cours Jonville, Quartier de la Haute-Ville, Centre-Ville-Cours Jonville,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de réglementer l'organisation de ces manifestations, la circulation et le stationnement et qu'il importe de prendre toutes mesures d'ordre et de sécurité publique, selon les dispositions suivantes :

## ARRETE

**ARTICLE 1** Les festivités organisées par l'Archipel pour la 22<sup>ème</sup> édition du Festival des Arts de la Rue « Sorties de Bain », sont autorisées :

- **Quartier Saint Nicolas** le jeudi 04 juillet 2024 de 16h à minuit.
- **Val'es Fleurs et le terrain multisports de la Bouchonnerie** du vendredi 05 juillet 2024 à partir de 16h00 au dimanche 07 juillet 2024 à 22h00.
- **Théâtre Marin et Vert** du vendredi 05 juillet 2024 à partir de 16h00 au dimanche 07 juillet 2024 à 22h00.
- **Quai Pléville côté Marité** du samedi 06 juillet 2024 à partir de 14h00 au dimanche 07 juillet 2024 à 22h00.
- **Parking N°1 et N°2 de la poste** du vendredi 05 juillet 2024 à partir de 16h00 au dimanche 07 juillet 2024 à 22h00.
- **Quartier de la Haute-Ville** du vendredi 05 juillet 2024 à partir de 16h00 au dimanche 07 juillet 2024 à 22h00.
- **Centre-Ville, cours jonville** du samedi 06 juillet 2023 à partir de 14h au dimanche 07 juillet 2023 à 22h.

## **ARTICLE 2** CIRCULATION

**La circulation des véhicules sera interdite** ou modifiée, à proximité des manifestations (sur différents sites) :

- **Quartier Saint Nicolas** :

### HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr

- ❖ La circulation des véhicules sera interdite sur la voie perpendiculaire située à l'arrière du Centre Commercial et la voie située devant l'Agora entre l'Agapei et le haut de la rue : du jeudi 04 juillet 2024 à 12h00 au vendredi 05 juillet 2024 à 08h00.
- ❖ La circulation des véhicules sera interdite rue saint nicolas du croisement avec la rue des écoles jusqu'au croisement de la rue du hamel : le jeudi 04 juillet 2024 de 19h à minuit.
- ❖ La circulation des véhicules sera interdite sur le parking de l'école Simone Veil du mercredi 03 juillet 2024 à 20h00 au vendredi 05 juillet 2024 à 01h00.
- ❖ Appui de la Police Municipale à la sortie du groupe scolaire Simone Veil à 16h30, le jeudi 04 juillet 2024.
- ❖ La circulation des véhicules sera interdite vers l'accès aux « Herbiers » (Rond-Point) du jeudi 04 juillet 2024 à 15h30 au jeudi 04 Juillet 2024 à 19h00.
- Promenade Bluysen du lundi 1<sup>er</sup> juillet au mardi 09 juillet 2024.
- Val es Fleurs :
  - ❖ Boulevard Louis Dior sur l'ensemble du Parking du Parc du Val ès Fleurs du mercredi 03 juillet 2024 à 20h00 au lundi 08 juillet 2024 à 17h00
  - ❖ Boulevard Louis Dior au croisement du square et du groupe scolaire des Docteurs Lanos, et Allée des Daims et des Cygnes « La Bouchonnerie » sauf riverains et véhicules de service et de santé du jeudi 04 juillet 2024 à 20h00 au lundi 08 juillet 2024 à 12h00.
  - ❖ Appui de la Police Municipale à la sortie de l'école des Docteurs Lanos le vendredi 05 juillet 2024 à 08h00 et 16h30.
- Parking N°1 et N°2 de la Poste : du mercredi 03 Juillet 2023 à 20h00 au lundi 08 juillet 2023 à 20h00.
- Accès à la Cour Chartier entre la caisse d'épargne et la banque populaire : du jeudi 04 juillet 2024 à 20h00 au lundi 08 juillet 2024 à 08h00.
- Le cours Jonville, Rue Paul Poirier et Rue du Docteur Letourneur : du samedi 06 juillet 2024 à 15h00 au lundi 08 juillet 2024 à 01h00. Le dimanche 07 juillet 2024 fermeture la journée (Cf arrêté « Les dimanches piétons »)
  - ❖ Déviation par : rue des Moulins et Général Patton (Direction Donville Les Bains) et par le boulevard Hauteserve (Direction Villedieu/Avranches)
  - ❖ La Rue Ernest Lefrant sera en double sens de circulation uniquement pour les riverains.
  - ❖ Déviation par : rue Saintonge (Direction Donville Les Bains et Coutances)
  - ❖ Une voie dédiée aux bus et aux moyens de secours sera définie et matérialisée par les services de la Ville sur la totalité du Cours Jonville.
- La rue des juifs : le dimanche 07 Juillet 2024 de 14h00 à 19h (Cf arrêté « Les dimanches piétons ») : La signalisation de circulation sera mise à disposition par les Services de la Ville et mise en place par les organisateurs, et/ou les services de la ville.

**ARTICLE 3** La circulation sera momentanément interrompue ou ralentie le temps du passage des déambulations :

- Rue Ernest Lefrant, Rue du Dr Letourneur, Cours Jonville : les samedi 06 juillet 2024 de 20h00 à 22h et dimanche 07 juillet 2024 de 19h à 21h.

Gestion de la circulation par les organisateurs, et/ou les services de Police.

**ARTICLE 4** **STATIONNEMENT**

Le stationnement sera interdit :

- Parkings et rues du Quartier Saint-Nicolas :

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr

- Sur les 2 parkings visiteurs « des HERBIERS » ainsi que le parking côté rue du village l'Archer : du mercredi 03 juillet 2024 à 20h00 au jeudi 04 juillet 01h00.
- Sur les parkings situés devant et sur le côté de l'AGORA, devant le terrain Multisports et au niveau le tiers lieu « Pierre et Marie Curie », Face à l'immeuble « Le Chêne Vert » du mercredi 03 juillet 2024 à 20h00 au vendredi 05 juillet 2024 à 01h00.
- Sur le parking du groupe scolaire Simone Veil du mercredi 03 juillet 2024 à 20h00 au vendredi 05 juillet 2024 à 01h00.
- **Promenade Bluysen** du lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024 au mardi 09 juillet 2024.
- **Place du Maréchal Foch** :
  - **Sur quatre places de stationnement situé entre la terrasse du Tender Bar et l'accueil de l'Archipel** du jeudi 04 juillet à 20h au lundi 08 juillet 2024 à 8h00.
  - **Sur l'intégralité des places de stationnement du parking réservé au Casino** du mercredi 03 juillet 2024 à 20h au lundi 08 juillet 2024 à 19h00.
- **Sur l'ensemble du Parking de la Place des Corsaires et face au Parking de la Place** : (lié au transfert stationnement du Casino réservés aux véhicules des clients du Casino avec une cabine de bain pour les gardiens qui sera installée à l'entrée) : du mercredi 03 juillet 2024 à 19h00 au lundi 08 juillet 2024 à 19h00.
- **Rue des juifs** : le dimanche 07 juillet 2024 de 14h00 à 19h.
- **Place de l'Isthme devant le MAMRA** : du jeudi 04 juillet 2024 à 20h00 au dimanche 07 juillet 2024 à 22h00.
- **Rue du Roc** sur les places de stationnement devant le Foyer des jeunes Travailleurs du Roc du vendredi 05 juillet 2024 à 08h au dimanche 07 juillet 2024 à 20h.
- **Val es Fleurs** :
  - Boulevard Louis Dior sur l'ensemble du Parking du Parc du Val es Fleurs (réservé à l'animation) du mercredi 03 juillet 2024 à 20h00 au lundi 08 juillet 2024 à 18h00
  - Boulevard Louis Dior au droit du square et du groupe scolaire Docteur Lanos (réservé à l'accueil du site), et sur les accotements Allée des Daims et des Cygnes (réservé aux véhicules des artistes) du jeudi 04 juillet 2024 à 14h00 au lundi 08 juillet 2024 à 18h00.
- **Sur l'ensemble du Parking N°1 et N°2 de la poste** : (inclus places espace privé situé cours Chartier derrière la caisse d'épargne suivant accord avec la Caisse Epargne réservé à l'animation) : du mercredi 03 juillet 2024 à 20h00 au lundi 08 juillet 2024 à 20h00.
- **Boulevard Hauteserve du N°1 à 5 (10 places réservées au personnel de la Caisse Epargne)** du lundi 1er juillet 2024 à 08h00 au lundi 08 juillet 2024 à 20h00.
- **Sur le cours Jonville sur les places situées devant la caisse d'épargne, entre les parking N°1 et N°2, devant la poste et la mairie** : du samedi 06 juillet 2024 à 14h00 au lundi 08 juillet 2024 à 01h00.
- **Quai d'Orléans** : du vendredi 05 juillet 2024 à 08h00 au dimanche 07 juillet 2024 à minuit.

La signalisation du stationnement interdit sera mise en place par les Services de la Ville et assurée par les organisateurs.

**ARTICLE 5** La sécurité de la fermeture des rues est mise en place et maintenue par les organisateurs, le temps de la manifestation, par des moyens humains et matériels (véhicules) autres que les dispositifs mise en place de barrières et sous leur responsabilité, dans les rues suivant les plans fournis par les organisateurs.

**HOTEL DE VILLE**

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr

**ARTICLE 6** L'autorisation est précaire et révocable, sans indemnités, à la première réquisition du Maire de la commune.

**ARTICLE 7** Seuls les artistes référencés par l'Archipel seront autorisés à accomplir des spectacles.

**ARTICLE 8** En cas de non-respect des prescriptions formulées sur cet arrêté ou en cas de circonstances exceptionnelles ou imprévisibles mettant en cause la sécurité des installations et du public, celui-ci devient nul et non avenue et ne donne par conséquent plus aucun droit au permissionnaire.

**ARTICLE 9** La Directrice Générale des Services de la Mairie ; le Commandant, Chef de la Circonscription de Police de Granville, Le Chef de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**GRANVILLE, LE 23 MAI 2024**

**ARRETE N°2024-05-AR-769**

DESTINATAIRE	NOMBRE	
Affichage	1	
Police Nationale	@	
Pompiers	@	
Police Municipale Pluricommunale	@	
Groupe Presse	@	
Service Communication	@	
Office du Tourisme	@	
Gilles MENARD	@	
Fany GARCION	@	
Jean-Marie WOJYLAC	@	
Nils HEDOUIN	@	
Isabelle ARTUR-MONNERON	@	
Marine LAPIE	@	
Valérie DOLOUE	@	
Françoise MARGUERITE-BARBEITO	@	
Guillaume VALLEE	@	
Cabinet du Maire	@	
Myriam JACOB	@	
Laurent PETITGAS	@	
Brigitte RICHART	@	
Pascal DRIEU	@	
Sébastien JARDIN	@	
Mickaël AUVRAY	@	
Laura GUERIF	@	
Services Techniques	@	
Sylvain CLEMENT	@	
Groupe Réunion des services ville	@	

**HOTEL DE VILLE**

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr

L'ARCHIPEL Marc GOUREAU	@	
GTM Service Mobilités NEVA Jennifer ROBIDEL	@ @	
GTM Déchetterie	@	
Presbytère Saint Nicolas	@	
Service des affaires scolaires Elise Fleury	@	
Groupe Scolaire Simone Veil	@	
Groupe Solaires des Docteurs Lanos	@	
Les HERBIERS Christophe LAMOUREUX	@	
Les Vitrites de Granville	@	
Transport NOMAD	@	
Transport Voyage LEMARE	@	
Président du groupement des taxis	@	
SPL des Ports de la Manche Lysandre LEMAIGRE	@	
Conseil Départemental Thierry LETEISSIER	@	
La Poste	@	
Groupe cpag-aph	@	
CRNG	@	

**HOTEL DE VILLE**

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : [cabinet.maire@ville-granville.fr](mailto:cabinet.maire@ville-granville.fr)